

Initiatives ministérielles

M. Jordan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois savoir qu'un député de notre parti veut prendre la parole sur ce projet de loi à l'étape de la troisième lecture. Vous pouvez peut-être le lui permettre.

Le président suppléant (M. Kilger): Certainement. Nous sommes toujours à l'étape du débat.

M. Harbance Singh Dhaliwal (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi que de prendre de nouveau la parole au sujet du projet de loi C-105.

Ce projet de loi montre que nous devons toujours créer une infrastructure pour nos relations commerciales avec les autres pays. La création d'une telle infrastructure exige beaucoup d'efforts pour que le commerce et les investissements puissent se faire entre pays.

• (1600)

Comme je l'ai dit plus tôt au cours du débat, le Canada a déjà conclu avec 55 pays des conventions semblables à celles que prévoit ce projet de loi. Je sais que les députés du Bloc estiment qu'il est très facile et très simple d'établir des relations avec d'autres pays, de conclure des conventions, des ententes et de développer le commerce avec d'autres pays. Cependant, il faut beaucoup de temps pour établir une infrastructure et conclure des conventions. Il faut beaucoup de temps pour passer des ententes et mettre sur pied des organismes pour développer les échanges commerciaux, élaborer des règles et tisser des liens avec d'autres pays.

Il ne faut pas être un génie pour savoir que, si l'infrastructure est brisée et si les ententes sont annulées, il est parfois impossible de les renégocier. Prenons l'ALENA, à titre d'exemple. Des députés du Bloc pensent qu'il serait très facile de négocier un nouvel ALENA. Eh bien, ce n'est tout simplement pas le cas. Quant au commerce international, il a fallu des années et des années de négociations pour dégager un consensus parmi les nombreux pays sur un accord commercial.

Ce projet de loi montre qu'en tant que pays le Canada a besoin de l'imposante infrastructure qu'il a établie dans le commerce, les transports et l'organisation. Cette infrastructure n'a pas été créée du jour au lendemain. Son édification a pris des années et des années. Il faut aussi avoir l'expertise nécessaire.

Je me demande parfois à quoi pensent les députés du Bloc quand ils s'imaginent pouvoir faire la même chose du jour au lendemain, pouvoir conclure toutes ces ententes le lendemain et tout faire ce que le Canada a mis si longtemps à construire. Cela n'a absolument aucun sens.

Tout le monde sait que les gens d'affaires ne sont pas intéressés à investir là où règne l'incertitude politique. J'étais dans l'immobilier et c'est un secteur qui est un excellent indicateur de la tendance des investisseurs. Si nous traversons le pont pour aller à Hull, nous constatons que les prix des maisons sont inférieurs en raison du climat d'incertitude qui existe au Québec.

Les prix sont beaucoup plus bas que de ce côté-ci de la rivière en raison de l'incertitude politique créée par le Bloc québécois.

C'est la stabilité qui détermine si les emplois sont créés au Canada ou ailleurs et si les investissements se font ici ou ailleurs. Nous avons besoin d'un climat de stabilité pour attirer les investissements et les entreprises.

Le projet de loi est un autre instrument que nous donnons aux Canadiens car, avec l'entente négociée, ils pourront investir plus facilement dans d'autres pays et il sera plus facile pour les étrangers d'investir au Canada.

Si nous brisons cet instrument, il en résultera des problèmes. Nous n'aurons plus de système intégré. Il faut du temps pour mettre en place un tel système. Nous devons tous le reconnaître. Je crois que le peuple du Québec reconnaît qu'il ne peut pas reproduire du jour au lendemain ce qu'il a fallu tant d'années à construire. Cela sera un désavantage et avec un tel désavantage, il est impossible de soutenir la concurrence. Il s'ensuit des pertes d'emplois. Quiconque soutient que la séparation du Québec ne s'accompagnera pas de pertes d'emplois ne connaît rien de la réalité sur la scène mondiale. Des milliers d'emplois disparaîtront parce que le système, l'infrastructure et les communications, toutes ces choses qu'il a fallu longtemps à mettre en place, seront disparus.

• (1605)

Il y a de nombreux exemples de pays qui ont été déchirés dans le monde. Ces pays ne connaissent pas la prospérité. L'harmonie entre les races est un lien entre l'harmonie et la prospérité. En ce moment, plus l'entité sur laquelle nous pouvons compter est grande, plus nous avons de poids dans les négociations et plus nous pouvons signer d'ententes, plus nous avons de force financière. Il faut notre masse critique pour pouvoir négocier avec d'autres pays en faisant jouer notre poids financier. Nous pouvons parler à d'autres pays en misant sur notre technologie et eux voudront nous parler de commerce, d'échanges et d'économie.

Le Président: Le député a-t-il terminé?

M. Dhaliwal: Je conclus, monsieur le Président. Je vois le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, aussi je terminerai là-dessus. L'ensemble des Canadiens doit reconnaître, comme le peuple du Québec, que nous serons plus forts si le Canada est uni. Nous pourrions créer des emplois et assurer un avenir à nos enfants si nous restons ensemble. Divisés, nous sommes faibles. Unis, nous sommes plus forts et nous pouvons bâtir un avenir plus prospère pour nos enfants et nos petits-enfants.

[Français]

Le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.